



**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
(FSAS-CGTG)**

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86
Fax : 0590.99.01.18
fsas.cgtg@laposte.net
www.veyatifsascgtg.org
Siret : 798 550 497 000 19



SECTION SYNDICALE CGTG - M.D.E.

LETTRE OUVERTE

A

Mme Victoire JASMIN - Sénatrice de la Guadeloupe,
M. Dominique THEOPHILE - Sénateur de la Guadeloupe,
M. Victorin LUREL - Sénateur de la Guadeloupe,
Mme Justine BENIN - Députée de la Guadeloupe,
Mme Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE - Députée de la Guadeloupe,
M. Max MATHIASIN -Député de la Guadeloupe,
M. Olivier SERVA - Député de la Guadeloupe.

Objet : La situation inquiétante et grave de la Maison Départementale de l'Enfance.

Mesdames et Messieurs les élus,

Nous les représentants de la CGTG- MDE, tenons à vous alerter sur la situation désastreuse et sans précédent que traverse actuellement la MDE (Maison Départementale de l'Enfance).

En effet, nous connaissons une baisse considérable et constante de l'activité de l'établissement depuis plusieurs années, alors que nous devons être en première ligne face aux problématiques sociales de l'enfance et de l'adolescence. De ce fait, nous avoisinons le tiers de notre capacité d'accueil et cela a un impact direct sur les finances de l'établissement et, par conséquent, sur le personnel.

Rappelons, tout de même, que la Maison Départementale de l'Enfance est un établissement d'utilité publique dont la mission est l'accueil d'urgence, l'observation et l'orientation des enfants de notre département. Il a donc un rôle essentiel dans l'accompagnement et l'orientation des enfants et de leurs familles.

La protection de l'enfance est une des compétences du département et la Guadeloupe devrait s'enorgueillir de posséder un tel outil sur son territoire. Or, nous observons un délitement de cet établissement alors que plus de 14 millions € sont investis pour la construction de nouveaux locaux.

.../...